

## Préparation à l'autorisation de conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel R.486

*Tout travailleur amené à utiliser une plateforme élévatrice mobile doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.*

### Déroulement de la formation

**Durée :** 7 heures (1 jour)

**Profils des stagiaires :**

- Destiné à toute personne devant utiliser l'engin concerné

**Prérequis :**

- Être reconnu médicalement apte à la conduite de l'engin concerné
- Être en possession de ses EPI (Équipement de Protection Individuelle)
- Maîtrise suffisante de la langue française pour la compréhension des instructions

**Nombre de participants :** De 1 minimum à 6 maximum par session

### Objectifs pédagogiques

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite de la PEMP concernée en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la PEMP
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques

### Contenu de la formation

- Partie théorique
  - Réglementation et texte de la sécurité sociale
  - Classification et technologie
  - Sécurité
- Partie pratique
  - Respect des limites de compétences
  - Consignes de conduite et de sécurité
  - Vérifications et entretien d'usage
  - Examen d'adéquation
  - Mise en œuvre de la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

## SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



### Organisation de la formation

**Équipe pédagogique** : Formateur CACES R486 avec une expérience professionnelle du domaine enseigné - Animateur en prévention

**Moyens pédagogiques et techniques** :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo-projecteur)
- Mise en pratique avec les engins de l'entreprise
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- La formation s'appuie sur des échanges, interrogations, démonstrations et mises en situation

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation** :

- Feuille d'émargement
- Évaluation sommative
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

**Modalités d'accès** : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

### Modalités de certification

**Résultats attendus** : Obtenir le résultat attendu par la recommandation tant en théorie qu'en pratique

**Modalités d'obtention** : Un avis « après formation » sera remis à l'employeur en vue de l'autorisation de conduite

Délivrance d'une attestation individuelle

**Détails sur la certification** : Non certificative

**Durée de validité** : 5 ans

**Qualité** : Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2021 : 9/10